



VÉLO CLUB DE L'OUEST

9 chem Pavadé Savannah
97460 SAINT-PAUL

MR HUBERT Luce Tél : 0692 66 38 78



REGLEMENT PARTICULIER

RENCONTRE DES ECOLES DE VELO

Samedi 27 Octobre 2018

STADE OLYMPIQUE J. BENARD - SAINT PAUL

PROGRAMME

- 12h30 : Rassemblement / Emargement à l'entrée du Stade Olympique J. Bénard
- 12h45 : Réunion et composition du Jury
- 12h50 : Reconnaissance à pied du parcours de Cyclo-Cross

- Epreuves de Cyclo-Cross :

▪ 13h10 Pré-Licenciés Garçons / Filles
▪ 13h15 Poussins Garçons / Filles
▪ 13h30 Pupilles Garçons / Filles
▪ 13h45 Benjamins Garçons / Filles
▪ 14h00 Minimes Garçons / Filles

- Epreuves de Sprints (300m) :
 - 14h30 séries qualificatives jusqu'aux finales
Des Pré-licenciés aux Minimes

 - 17h00 : Proclamation des résultats et remise des récompenses

Engagement : 5€ par coureur, +4€ dossard si oublié.

➔ **Votre Dossard FFC 2018 est obligatoire !**

Inscriptions par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le **Judi 25/10/2018-12h00**

Par Mail : ffcrun@wanadoo.fr ou par Fax : **0262 45 22 55.**

Transmettre le nom des responsables de club et les noms des 2 arbitres qui officieront sur l'épreuve.

Classement par points des équipes :

Un classement général par points des équipes sera effectué sur les 6 meilleurs coureurs du club classés au général (2 maximum par catégorie) avec au moins 1 féminine (Pupille, ou Benjamine, ou Minime), dans chaque épreuve effectuée par ces catégories.

Les catégories pré-licenciés et poussins ne sont pas prises en compte pour ce classement général par points.

Le club déclaré vainqueur sera celui qui aura obtenu le moins de points.

Classement individuel :

Le coureur ayant le moins de points dans l'ensemble des 2 épreuves, sera déclaré vainqueur de sa catégorie.

En cas d'ex-æquo l'épreuve de Cyclo-Cross sera prépondérante.

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation Fédérale (FFC).